

Septembre 2009



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONSEIL

Cent trente-septième session

Rome, 28 septembre – 2 octobre 2009

Sommet mondial sur la sécurité alimentaire

Pour toute question concernant le contenu de ce document, veuillez vous adresser à:

M. Alexander Müller

Sous-Directeur général chargé du Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement

Tél.: +3906 5705 3037

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

RÉSUMÉ

➤ À sa cent trente-sixième session (Rome, 15-19 juin 2009), le Conseil a décidé qu'un Sommet mondial sur la sécurité alimentaire se tiendrait en novembre 2009, en concomitance avec la Conférence de la FAO. Il a souligné que le Sommet devrait être entièrement financé par des ressources extrabudgétaires, afin d'éviter tout préjudice au Programme de travail ordinaire de la FAO. Le Conseil a créé un Groupe de travail à composition non limitée chargé d'arrêter les dispositions à prendre pour organiser le Sommet, y compris ses objectifs et ses résultats. Ce Groupe s'est réuni les 3, 7 et 14 juillet et les 9, 15 et 24 septembre 2009. D'autres réunions sont prévues en octobre.

➤ Le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire reposera sur les travaux de la Conférence de haut niveau sur le thème « Nourrir le monde en 2050 ». La plupart des documents techniques seront préparés à l'avance dans le cadre de la préparation de la Conférence de haut niveau 2050 et il sera également fait appel à des réunions de groupes d'experts sur des thèmes entrant dans le cadre des activités normales de l'Organisation, en coopération avec des partenaires et en liaison avec d'autres processus en cours.

➤ À sa cent vingt-huitième session, le Comité financier a examiné les arrangements financiers pour le Sommet, et le Secrétariat a préparé un document à cette fin (document FC 128/22). Le Comité financier s'est félicité de la contribution financière généreuse de 2,5 millions d'USD versée par le Royaume d'Arabie saoudite pour l'organisation du Sommet. Les fonds ont été effectivement reçus à la FAO et déposés sur le compte créé par le Département de la coopération technique (TC) pour le Sommet (projet de Fonds fiduciaire multilatéral MTF/GLO/265/MUL « *Sommet mondial des Chefs d'État et de gouvernement sur la sécurité alimentaire en 2009* »). Le Comité approuvé également la création d'un deuxième Fonds fiduciaire pour couvrir les frais de la participation au Sommet des représentants des pays les moins avancés. Le Département de la coopération technique est en contact avec des Membres pour établir s'ils seraient disposés à verser des ressources extrabudgétaires à ce nouveau fonds fiduciaire.

➤ Une note d'information intitulée « Informations actualisées concernant le Sommet 2009 sur la sécurité alimentaire: examen des arrangements financiers » a été diffusée par le Secrétariat à la cent vingt-neuvième session du Comité financier (Rome, du 18 au 19 septembre 2009). Le Secrétariat s'est employé à mettre à jour les estimations de coût et a confirmé que, compte tenu des dernières informations disponibles, le budget de 2,5 millions d'USD est jugé approprié pour couvrir les dépenses de logistique liées au Sommet.

➤ Comme indiqué dans le document CL 136/22 intitulé « Proposition relative à un sommet mondial sur la sécurité alimentaire en 2009 », préparé pour la cent trente-sixième session du Conseil, outre la réunion plénière des Chefs d'État et de Gouvernement, des événements spéciaux seront organisés pendant les jours précédant le Sommet: i) un forum regroupant des ONG, des OSC et des organisations d'agriculteurs et organisé par la FAO et la ville de Rome, en collaboration avec le FIDA et le PAM; ii) un forum d'acteurs du secteur privé organisé par la ville de Milan et la FAO; et iii) une réunion interparlementaire organisée par le Parlement italien et l'Union interparlementaire avec le soutien de la FAO).

ORIENTATIONS QUE LE CONSEIL EST INVITÉ À DONNER

➤ Le Conseil est invité à prendre note des informations soumises.

I. Introduction

1. À sa cent trente-sixième session, qui s'est tenue du 15 au 19 juin 2009, le Conseil a décidé qu'un Sommet mondial des Chefs d'État et de Gouvernement sur la sécurité alimentaire, tel que proposé dans le document 136/22 du Conseil, se tiendrait en novembre 2009, en concomitance avec la Conférence de la FAO, compte tenu notamment du nombre de croissant de personnes souffrant de la faim, de la nécessité de continuer à faire figurer le défi de l'insécurité alimentaire parmi les priorités internationales, et afin que le rôle de la FAO soit pleinement reconnu.

2. Le Conseil a souligné que le Sommet devrait être entièrement financé par des ressources extrabudgétaires, afin d'éviter tout préjudice au Programme de travail ordinaire de la FAO. Il a demandé au Secrétariat de faire rapport au Comité financier à sa session de juillet 2009 sur les coûts estimatifs détaillés et la situation des contributions extrabudgétaires pour le Sommet.

3. Pour assurer un processus de préparation transparent, participatif et impulsé par les Membres, le Conseil a dirigé l'établissement d'un groupe de travail à composition non limitée, chargé d'examiner les objectifs et les résultats du Sommet et de l'avancer ou de le retarder d'un jour en fonction des dates initiales proposées par le Secrétariat.

II. Préparation du Sommet

4. Le Groupe de travail à composition non limitée créé par le Conseil s'est réuni les 3, 7 et 14 juillet et les 9, 15 et 24 septembre 2009. Il a nommé un comité exécutif composé du Président indépendant du Conseil et des représentants du Chili et de la Finlande. Les Membres ont nommé trois porte-parole par groupe régional. Ils ont salué la participation du PAM et du FIDA aux travaux du Groupe de travail à composition non limitée.

5. Le Groupe de travail à composition non limitée a approuvé la proposition d'organiser le Sommet les 16, 17 et 18 novembre immédiatement avant la Conférence de la FAO, qui devrait commencer le 18 novembre dans l'après-midi. Il a aussi reçu des informations sur les événements précédant le Sommet et examiné la question des tables rondes. Le Secrétariat a proposé que le nombre de tables rondes passe de cinq à quatre. Le Groupe a aussi examiné les thèmes proposés pour les tables rondes.

6. Un projet de déclaration sera soumis avant le Sommet pour adoption. Le Groupe de travail à composition non limitée a commencé à préparer un projet de déclaration pour le Sommet. En outre, et à la demande du Groupe de travail, le Secrétariat a contribué à définir les objectifs et les conclusions possibles du Sommet. Les pays ont préparé en juin et en juillet des contributions pour le projet de déclaration du Sommet. Le Groupe de travail a commencé à examiner ces contributions au cours d'une réunion qui s'est tenue le 9 septembre. Il continuera de les examiner lors de réunions en septembre et octobre en vue d'atteindre un consensus avant le Sommet. Le Secrétariat du Sommet appuie pleinement le processus.

7. En ce qui concerne les sujets techniques, les préparatifs du Sommet s'appuient sur les travaux de la Conférence de haut niveau sur le thème « Nourrir le monde en 2050 » et sur des réunions et des consultations organisées par les différents départements techniques, en coopération avec des partenaires et en relation avec d'autres processus pertinents en cours.

III. Financement du Sommet

8. Comme indiqué dans tous les précédents documents, le Sommet est entièrement financé par des ressources extrabudgétaires, en pleine conformité avec le Règlement financier et sans préjudice au Programme de travail ordinaire de la FAO. Le Département de la coopération technique (TC) a créé un compte spécial pour le Sommet (projet de Fonds fiduciaire multilatéral

MTF/GLO/265/MUL « *Sommet mondial des Chefs d'État et de gouvernement sur la sécurité alimentaire en 2009* »).

9. Suite à la cent trente-sixième session du Conseil, le gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite a annoncé qu'il verserait une contribution extrabudgétaire de 2,5 millions d'USD pour couvrir les coûts estimatifs du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire.

10. À sa cent vingt-huitième session (du 27 au 31 juillet 2009), le Comité financier a examiné le budget proposé pour le Sommet et le Secrétariat a préparé un document (FC 128/22) à cette fin. Le Comité a pris note des coûts logistiques estimatifs de 2,5 millions d'USD, qui ont été calculés sur la base de l'expérience acquise et des informations disponibles les plus récentes. Le Comité financier s'est félicité de la contribution financière généreuse de 2,5 millions d'USD versée par le Royaume d'Arabie saoudite pour l'organisation du Sommet. Les fonds ont été reçus effectivement à la FAO et déposés sur le compte du Fonds fiduciaire de la FAO créé pour le Sommet (projet de Fonds fiduciaire multilatéral MTF/GLO/265/MUL « *Sommet mondial des Chefs d'État et de gouvernement sur la sécurité alimentaire en 2009* »).

11. Le Comité approuvé également la création d'un deuxième Fonds fiduciaire, (MTF/GLO/272/MUL « Financement de la participation des pays les moins avancés au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire 2009 ») pour couvrir les frais de la participation au Sommet des représentants des pays les moins avancés. Le Département de la coopération technique est en contact avec certains Membres pour ce nouveau fonds fiduciaire.

12. Le Comité a pris note que des contacts avaient été pris avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM) pour étudier la possibilité de contributions financières ou en nature pour l'organisation du Sommet.

13. Le Département de la coopération technique et le Département des connaissances et de la communication continuent de prendre contact avec des sociétés qui ont collaboré avec la FAO par le passé, ou avec de nouvelles sociétés, pour établir si elles seraient intéressées par le financement de certaines activités. Conformément aux dispositions applicables de l'Organisation, le Comité consultatif pour les partenariats avec le secteur privé participe à ce processus.

14. Une note d'information (FC 129/INF/2) intitulée « Informations actualisées concernant le Sommet 2009 sur la sécurité alimentaire: examen des arrangements financiers » a été mise à la disposition du Secrétariat à la cent vingt-neuvième session du Comité financier (Rome, 18 septembre 2009).

IV. Documentation

15. La base technique du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire reposera sur les travaux et les conclusions de la Conférence de haut niveau sur le thème « Nourrir le monde en 2050 », qui se tiendra à Rome les 12 et 13 octobre 2009. La plupart des documents techniques seront préparés à l'avance dans le cadre de la préparation de la Conférence de haut niveau et il sera également fait appel à des réunions de groupes d'experts sur des thèmes entrant dans le cadre des activités normales de l'Organisation, en coopération avec des partenaires et en liaison avec d'autres processus en cours.

16. Les principaux documents pour le Sommet comprendront un document de synthèse traitant des questions de sécurité alimentaire dans le monde et dix notes d'orientation thématiques.

V. Événements spéciaux organisés pendant les jours précédant le Sommet et tables rondes

17. Comme lors des sommets de 1996 et 2002, outre la réunion plénière des Chefs d'État et de Gouvernement, des événements spéciaux seront organisés pendant les jours précédant le Sommet: i) un forum regroupant des ONG, des OSC et des organisations d'agriculteurs et

organisé par la FAO et la ville de Rome, en collaboration avec le FIDA et le PAM, se tiendra les 14, 15 et 16 novembre 2009; ii) un forum d'acteurs du secteur privé organisé par la ville de Milan et la FAO se tiendra à Milan les 12 et 13 novembre; et iii) une réunion interparlementaire organisée par le Parlement italien et l'Union interparlementaire avec le soutien de la FAO, se tiendra à Rome le 13 novembre 2009.

18. Quatre tables rondes seront organisées pendant le Sommet. Leurs thèmes ont été examinés par le Groupe de travail à composition non limitée. Il a été convenu qu'elles auront pour objectif commun d'approfondir la réflexion sur l'élaboration de la Déclaration du Sommet. Au 24 septembre 2009, les thèmes proposés sont les suivants:

1. Réduction maximale de l'impact négatif des crises alimentaire, économique et financière sur la sécurité alimentaire mondiale;
2. Mise en œuvre de la réforme de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire;
3. Atténuation des changements climatiques et adaptation aux défis posés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire;
4. Mesures de soutien aux agriculteurs en faveur de la sécurité alimentaire mondiale ne créant pas de distorsions: considérations relatives au commerce et au développement rural.

19. Le Secrétariat met la dernière main à une note de conception concernant les quatre tables rondes, fondée sur les contributions des Membres et les observations relatives aux projets précédents.

VI. Coopération avec les institutions dont le siège est à Rome

20. Le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire est organisé par la FAO, avec la pleine participation des institutions spécialisées dans l'agriculture et l'alimentation dont le siège est à Rome.

VII. Dispositions à prendre concernant le Sommet

21. Les informations sur les dispositions à prendre concernant le Sommet et intéressant les participants seront publiées sur le site web du Sommet (<http://www.fao.org/wsfs/world-summit>) et mises à jour périodiquement.